

TERMES DE REFERENCES

POUR L'ÉVALUATION DU FONDS TERRITORIAL
CONCERTO : CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE
D'AZUR

I. PRÉSENTATION DE TERRITOIRES SOLIDAIRES

Territoires Solidaires est le réseau régional multi-acteurs (RRMA) dédié à la coopération et à la solidarité internationales en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses missions couvrent un large spectre d'activités :

- L'observation des dynamiques de coopération et de solidarité internationales à partir des territoires à travers la collecte des données, la production d'analyses, la diffusion des connaissances et la valorisation des acteurs et des pratiques
- L'animation territoriale autour de la coopération et la solidarité internationales
- L'accompagnement des initiatives territoriales par la formation des porteurs de projets et l'appui-conseil sur les outils et dispositifs de soutien aux acteurs
- La coordination de programmes et de projets mutualisés (qui suppose l'appui à la maîtrise d'ouvrage, le développement et la promotion de dispositifs dédiés, la facilitation technique et administrative de gestion)
- L'intermédiation de dispositifs locaux ou nationaux.
- La promotion de la coopération et de la solidarité internationales et de l'engagement

Pour faciliter l'accompagnement et l'accès aux financements des acteurs, Territoires Solidaires entretient différents partenariats au niveau régional et national : DRAJES, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, La Guilde, pS-Eau,...

Créé en 2011, Territoires Solidaires est l'un des 13 RRMA réunis au sein de la CIRMA - Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs.

II. CONTEXTE D’EVALUATION

Le programme RECITAL ODD : Renforcer l’Education à une Citoyenneté Internationale par une Approche Locale des ODD est porté par la Conférence interrégionale des RRMA (CIRRMA) et mis en œuvre par les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) dans 12 régions françaises (dont une d’outre-mer) et dans le département des Yvelines. Ce programme mis en place en 2020 bénéficie du soutien de l’Agence Française de Développement.

La première phase, abordée comme une phase « d’expérimentation » s’est déroulée en 2020 et 2021.

Depuis 2022 et jusqu’à fin 2024, les RRMA mettent en œuvre la deuxième phase de ce programme. Cette nouvelle phase est celle de la consolidation. Dans ce cadre, l’objectif général est de mobiliser les territoires et les acteurs de l’ECSI dans leur diversité et leurs complémentarités afin de renforcer l’engagement en faveur des ODD ((associations, collectivités territoriales, universités, établissements publics et autres).

La 3^{ème} phase, celle du passage à l’action, est en cours d’élaboration suite à une réponse à l’AMI déposée en mai 2024.

Le programme RECITAL ODD vise la mobilisation des territoires et des acteurs de l’ECSI via trois objectifs spécifiques :

- Le renforcement de l’engagement des acteurs et de la qualité de leurs projets d’ECSI menés dans les territoires en faveur des ODD via leur financement et leur accompagnement (OS1),
- Le développement et l’animation de démarches d’ECSI structurantes en faveur des ODD dans une logique multi- acteurs (OS2),
- La consolidation de la mission d’observatoire des réseaux régionaux multi-acteurs (OS3).

Si le cadre global du programme RECITAL ODD est commun (stratégie, pilotage, gouvernance, etc.), sa mise en œuvre par les réseaux tient compte des spécificités territoriales propres à chaque région.

Ainsi, pour Territoires Solidaires, la mobilisation des territoires et des acteurs de Provence-Alpes-Côte d’Azur passe par :

- Un **Observatoire** de la coopération et de la solidarité internationale élargi à ceux des éducations à l’ECSI, au développement durable,... A la fin juin 2024 plus de 800 acteurs régionaux et 250 projets sont référencés. Avec plus de 5 500 visiteurs par an, l’Observatoire facilite l’identification de partenaires, de compétences et permet de valoriser les initiatives qui contribuent en région et à l’international aux ODD.

- Des [ateliers multi-acteurs pour mieux faire connaître les ODD](#) et mettre en lumière les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Agenda 2030.
- Le renforcement d'actions d'[Éducation à la Citoyenneté et à la solidarité internationale](#) par le **financement et l'accompagnement des porteurs de projets** via l'appel à projets « CONCERTO : Citoyenneté et solidarité internationales en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Cette action s'inscrit dans l'Objectif spécifique n°1 du programme RECITAL ODD : OS1 : Renforcer la qualité des projets menées par les acteurs de l'ECSI dans les territoires en faveur des ODD.

III. L'OBJET DE L'ÉVALUATION

Le Fonds territorial CONCERTO : Citoyenneté et Solidarité Internationales en Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à renforcer et soutenir les initiatives des acteurs du territoire en faveur de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales (ECSI).

Entre 2020 et 2024, il a permis de soutenir 31 projets d'ECSI portés par des associations du territoire régional, via 3 appels à projets et un soutien financier allant de 5 000 à 10 000 €. Le règlement et le cadre du dispositif (calendrier, critères d'évaluation, etc.) ont été conçus par un comité de pilotage multi-acteurs et réactualisés avant chaque appel à projets afin de prendre en compte les retours des porteurs de projets et les développements du programme.

Les principales évolutions entre les appels à projets concernent :

- Le public-cible (tous les publics sont ciblés à partir de 2022 et plus uniquement les jeunes de 12 à 25 ans)
- Les thématiques prioritaires (ciblage de certains ODD obligatoire ou fortement valorisé dans la notation)
- La présentation de la solidarité internationale (une nouvelle définition est proposée dans le règlement de l'AAP Concerto 3)
- La grille d'évaluation
- L'introduction d'un rendez-vous d'accompagnement pré-dépôt obligatoire
- Le montant du soutien financier proposé : 5 000€ pour CONCERTO 1, entre 5 000 et 10 000 € pour CONCERTO 2, 10 000€ pour CONCERTO 3.

Les thématiques abordées par les projets lauréats :

Changement climatique (ODD 13), Égalité entre les sexes (ODD 5), Consommation et production responsables (ODD 12), Bonne santé et bien-être (ODD 3), Migrations, préservation de l'environnement, ODD en général, solidarité internationale, interculturalité...

Les activités réalisées : sensibilisation de tous les publics (pas uniquement les jeunes) via une diversité de supports et d'outils pédagogiques tels que : exposition virtuelle, mallette pédagogique, réalisation de court-métrages ou de podcasts, échanges interculturels, théâtre forum, création de potagers pédagogiques, actions de commerce équitable, escape game, etc.

Les bénéficiaires des activités : enfants et adolescents en milieu scolaire ou extra-scolaire, agent.es de collectivités territoriales, étudiant.es, grand public, personnes en situation de handicap...

Au total, CONCERTO 1 et 2 auront permis de sensibiliser plus de 8 500 personnes au travers des différentes activités proposées.

Les associations lauréates des 3 appels à projets CONCERTO ont bénéficié d'un accompagnement individuel à toutes les étapes de leurs projets ainsi que de 3 temps de rencontres collectives :

- Une réunion de lancement en présentiel (Marseille en 2022, la Garde Freinet en 2023)
- -Une réunion d'échanges de pratiques à mi-parcours (en visioconférence)
- Une réunion de clôture (Nice en 2021, Marseille en janvier 2024 et une autre prévue le 14 novembre).

Ces temps d'échanges ont été autant d'occasion de faire vivre la communauté d'acteurs de l'ECSI constituée grâce à cette démarche.

Un [recueil de valorisation](#) des projets a été publié à la fin de la Phase 1 de RECITAL ODD. Une seconde édition de ce recueil est en cours de conception et sera publiée avant la fin de l'année 2024.

Parties prenantes

Le Fonds territorial CONCERTO est coordonné par l'équipe de Territoires Solidaires. Une Chargée de mission ECSI est particulièrement en charge de sa mise en œuvre. Il est animé par un comité de pilotage multi-acteurs composé de représentants de collectivités territoriales, de services de l'Etat, d'entreprises privées et d'établissement de recherche. Le comité de pilotage a pour missions de définir le cadre des appels à projets CONCERTO, d'instruire les projets déposés et de participer au jury.

IV. L'ÉVALUATION

a) Justification de l'évaluation

Le présent appel d'offre concerne l'évaluation du dispositif CONCERTO de 2020 à 2024 et non l'évaluation des projets soutenus par le dispositif.

Cette évaluation vient répondre à une triple exigence :

- De redevabilité contractuelle, auprès des bailleurs (AFD, DRAJES, MEAE...)
- De redevabilité externe, vis-à-vis des partenaires et bénéficiaires
- D'évaluation interne, afin de questionner la pertinence de notre stratégie et de nos activités.

En évaluant le Fonds territorial, Territoires Solidaires souhaite :

- Obtenir une vision globale du bilan de CONCERTO, prenant en compte la perception de l'ensemble des parties prenantes du dispositif ;
- Prendre du recul et évaluer les résultats du dispositif après 4 années de mise en œuvre et le degré d'atteinte des objectifs fixés ;
- Identifier les points forts et points faibles du dispositif ;
- Identifier des axes d'amélioration et des orientations pour la préparation de la phase 3 de RECITAL ODD, dont le passage à l'action est un objectif stratégique.

b) Questions d'évaluation

L'évaluation doit permettre de répondre aux questions définies selon les critères de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Plus spécifiquement, nous attendons des réponses aux questions listées ci-dessous (indicatives et non-exhaustives) :

Quelle est la **perception** de CONCERTO par les parties prenantes du dispositif ? (lauréats, membres du copil)

Quels ont été les effets produits par CONCERTO sur les associations lauréates ?

Pertinence de la stratégie de Territoires Solidaires : les ajustements réalisés entre les appels à projets ont-ils eu les effets escomptés ?

Dans quelle mesure le dispositif CONCERTO a contribué :

- à l'**essaimage de l'ECSI** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?
- à la **territorialisation des ODD** ? (connaissance, appropriation par les acteurs, etc.)

Le dispositif contribue-t-il à la **montée en compétences** des acteurs sur l'ECSI et les ODD ?

Le dispositif CONCERTO a-t-il favorisé l'inscription de l'ECSI dans les missions/stratégies des structures soutenues ?

Les modalités de **pilotage et de gouvernance** du dispositif sont-elles adaptées, à améliorer ?

Dynamique partenariale : le dispositif a-t-il eu un effet sur les relations partenariales du réseau/ des porteurs de projets ? A-t-il permis de créer des passerelles entre porteurs de projets ?

Logique Multi-acteurs : la stratégie de déploiement ainsi que les modalités de mise en œuvre du programme dans une logique multi-acteurs (logique caractérisée notamment par la participation de différentes catégories d'acteurs tant au niveau de la gouvernance que des activités mises en place) ont-elles été effectives ? Quelles améliorations peuvent-être suggérées ?

Compte-tenu de la volonté de poursuivre ce programme dans le cadre d'une troisième phase, l'évaluation devra permettre d'identifier des recommandations pour Territoires Solidaires.

Des entretiens pourront être réalisés avec :

- Des lauréats des 3 appels à projets et potentiellement de leurs partenaires.
- Des membres du comité de pilotage.

Territoires Solidaires mettra à disposition du/de la consultante les documents suivants :

- Compte-rendu des réunions du comité de pilotage
- Règlements des AAP CONCERTO
- Grilles d'évaluation
- Projets déposés par les associations lauréates
- Bilans narratifs et financiers des associations lauréates
- Compte-rendu des réunions des lauréats
- Recueil de valorisation des projets
- Documents de cadrage du programme RECITAL ODD

V. LIVRABLES

Il est souhaité :

- Une **réunion de cadrage** avec Territoires Solidaires
- Un **rapport** provisoire (30 pages max)
- Un **temps d'échanges sur le rapport provisoire** avec Territoires Solidaires
- Après réception des commentaires et observations de Territoires Solidaires, un **rapport final** sera transmis pour validation.
- Ce rapport final devra être annexé d'une **Synthèse** (5 pages maximum) présentant et argumentant les principaux constats et recommandations. Cette synthèse devra être conçue pour être aisément mobilisée et partagée avec des partenaires.

VI. CALENDRIER

Le·la consultant·e inclura dans son offre un calendrier prévisionnel. L'étude sera menée entre le mois de septembre 2024 et le mois de décembre 2024. Le livrable est attendu au plus tard le 6 décembre 2024.

Calendrier	Date
Date limite de demandes d'informations	6 septembre 2024
Date limite de soumission des offres	15 septembre 2024
Notification de l'attribution	23 septembre
Date incitative de début de la prestation (réunion de cadrage)	30 septembre
Date limite de remise du rapport provisoire	22 novembre 2024
Date limite de remise du rapport final	6 décembre 2024

VII. PROFIL RECHERCHE

Le·la consultant·e devra répondre aux critères suivants :

Critères requis

- Connaissances avérées dans le champ de l'ECSI et de la solidarité internationale
- Connaissances avérées en matière de dynamiques associatives
- Fortes compétences d'analyse, de synthèse, de rédaction et de présentation

VIII. BUDGET

Le contrat proposé sera un contrat de consultance. L'offre budgétaire proposée ne pourra pas dépasser 4 000 € TTC incluant les frais de transport, d'hébergement et de restauration pouvant être nécessaires à la réalisation de l'étude.

Le paiement sera effectué par virement bancaire et basé sur deux factures émises par l'évaluateur à la répartition suivante :

- 30% du prix de la prestation de service sera versé après la signature du contrat, à réception d'une première facture
- Les 70% du prix de la prestation de service seront versés après réception et validation de la prestation globale par le commanditaire

Une attention sera portée à l'efficiency de la proposition entre la qualité de l'offre de prestation et le coût de la prestation.

IX. MODALITES DE CANDIDATURE

Pour postuler, les candidat·e·s devront fournir :

- Une proposition technique et financière de maximum 5 pages suivant le modèle suivant :
 - Méthodologie proposée

- Calendrier proposé (à valider avec le commanditaire)
- Budget
- CV du/des candidat·e·s détaillant l'expertise et l'expérience dans les domaines couverts par l'étude.

Documents à envoyer par courriel à l'adresse : c.guieu@territoires-solidaires.fr et l.griette@territoires-solidaires.fr.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Capucine GUIEU - Chargée de mission ECSI
Tel : 07 87 25 77 98
Courriel : c.guieu@territoires-solidaires.fr